

## Transformer la production viticole (UCARE) -

### Eligible au CPF

Assurer la conduite technique d'un atelier vinicole (œnologie)

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA

## CONTENU DE LA FORMATION

### ✓ Organiser l'atelier de transformation

- Définir son schéma de vinification en fonction de la qualité de la matière première (Composition du raisin, les mécanismes de la fermentation, les principaux schémas de vinification)
- Conduite de l'élevage des vins et de leur mise en bouteille (raisonner l'assemblage et l'élevage des vins, la mise en bouteille)

### ✓ Réaliser les opérations liées à l'activité

- Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène dans le respect de l'environnement (nettoyer et désinfecter les locaux, les matériels et les équipements, appliquer les règles de sécurité et de risque professionnel, gérer les effluents vinicoles)
- Gérer et entretenir ses équipements et matériels (les matériels et équipements de réception du raisin, les matériels et équipements de vinification et d'élevage, les matériels et équipements de mise en bouteille et de filtration, les moteurs thermiques et transmission)

Référent formation : [marion.bealet@educagri.fr](mailto:marion.bealet@educagri.fr) et [cfppa.aubenas@educagri.fr](mailto:cfppa.aubenas@educagri.fr)



## INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des viticulteurs et caves coopératives, de travaux pratiques.
- **Evaluation** : à partir d'une fiche technique, explicitation lors d'un entretien, des choix techniques et organisationnels du stagiaire – Jury : 1 formateur
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier vinicole.
- **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA (conditions de financement modifiées – nous contacter) / 1120 € pour les stagiaires France Travail seul - du CPF et en autofinancement / 961,80 € pour les stagiaires d'autres OPCO  
Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, Pôle Emploi, Compte Personnel de Formation...)
- Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2€ le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou [pamela.tauleigne@educagri.fr](mailto:pamela.tauleigne@educagri.fr)
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- Taux de satisfaction (données 2023) : **90,0 %**
- Taux de réussite (données 2023) : **100 %**
- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>

